Cadre et formalités d'accès aux données collectées dans la plateforme Faune-océan Indien













Version: 1.1 juillet 2024

Cadre et contexte :

Créée en 2012, Faune-Réunion est une plateforme naturaliste dite de « sciences participatives », ouverte à toutes et à tous, permettant d'une part de saisir des observations faunistiques sur l'ensemble de l'île de La Réunion et d'autre part de consulter celles enregistrées par d'autres contributeurs.

Outre la volonté de partage des connaissances sur la biodiversité L'objectif premier de cet outil est de centraliser des données spatialisées recueilles sur l'ensemble du territoire afin de mieux connaitre la faune réunionnaise; étape préalable indispensable pour la mise en œuvre d'actions concrètes de protection de la biodiversité.

La création de cette plateforme, son développement ainsi que son animation ont été possibles grâce aux deux programmes LIFE (LIFE + CAP DOM et LIFE BIODIVOM) ainsi que par le soutien annuel de la DEAL Réunion.

Coordonnée et animée par la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion en partenariat avec d'autres structures locales (Groupe Chiroptères Océan Indien – GCOI; Nature Océan Indien - NOI), cet outil fait partie d'un ensemble de base de données VisioNature développées par Biolovision à l'échelle européenne et coordonnée par la LPO Nationale en France.

Si ces données sont recueillies aussi bien dans le cadre de missions professionnelles suivant un protocole spécifiquement dédié, elles concernent également des observations réalisées bénévolement par de nombreux contributeurs.

L'accès à ces données et leur réutilisation sont alors encadrés par la Charte Faune France et ses annexes, ainsi que par la convention tripartite signée à l'échelle de l'océan Indien entre la SEOR, le GEPOMAY (Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte) et la LPO Nationale pour constituer Faune-océan Indien. Ces documents-cadres définissent entre autres les modalités de productions de l'ensemble des restitutions et des publications (papier et numérique) issues des données recueillies.

De fait, l'utilisation des données collectées est alors soumise à validation du Comité de Pilotage national Faune-France, ou à défaut de son Comité technique et en concertation avec la SEOR et/ou le GEPOMAY selon le territoire concerné.

Deux types d'utilisateurs peuvent bénéficier d'extractions de données issues de Faune-France :

- Vous êtes signataire de la Charte Faune-France ou signataire d'une convention bipartite avec un partenaire (SEOR ou GEPOMAY): la valorisation des données collectées par les membres du réseau est légitime et encouragée;
- Vous êtes une personne physique ou morale externe à la démarche de Faune-France : il peut d'agir d'organismes de recherche, d'autres associations nationales de protection de la nature, de naturalistes.

Modalités quant à l'utilisation des données à des fins scientifiques, de connaissances, de protection ou de luttes

Dans le cas où l'autorisation d'exploiter les données souhaitées est accordée, des modalités d'usage et de citation devront être respectées par le demandeur :

- La publication / restitution devra mentionner : « Données issues de Faune-Réunion/Fauneocéan-Indien », et référençant la SEOR en tant qu'administrateur régional du portail, accompagné de son logo.
- Si plusieurs structures sont concernées par les données, le demandeur veillera à mentionner chacune d'elles en lien avec la nature de leur contribution.
- Le demandeur, devra dans le cadre de sa restitution, remercier l'ensemble des contributeurs, idéalement de manière nominative en mettant caractères en gras les principaux contributeurs de données.
- Dans le cas où un nombre significatif des données concernées appartient à un ou plusieurs contributeurs, le demandeur proposera à ce.s dernier.s de s'associer à la valorisation des résultats en tant que coauteur.
- L'autorisation d'exploiter des données, quand elle est accordée à un organisme de recherche, est accompagnée systématiquement d'une demande de vulgarisation des résultats portée à la connaissance des signataires de la charte.

Restrictions d'usage

 Selon la nature des données souhaitées, il peut être demandé à l'auteur d'être lui-même l'un des principaux contributeurs de données par rapport à la thématique qu'il traite.

Si des données brutes sont restituées dans le cadre de la publication / restitution, seules celles dépourvues de restrictions d'usage ou de diffusion seront rendues publiques, sauf accord écrit de la SEOR, du GEPOMAY ou de ses partenaires impliqués dans la gestion et l'animation de Faune—océan Indien.